

Impact de la crise sur les pratiques en amateur - Atelier Pop Mind 6 octobre 2021 au 108 à Orléans

Mise en perspective

Avant d'aborder les pratiques artistiques en amateur, il est utile de prendre un peu de recul sur ce que recouvrent plus largement les pratiques en amateur. Stéphane Grosclaude, coordinateur de la PFI en propose un tour d'horizon.

Lorsqu'on parle de pratique en amateur on s'intéresse de façon plus générale (non exhaustive et désordonnée) sur des visions/enjeux/postures variés, parfois en opposition ou en complémentarité :

- Citoyens, notamment au regard des droits culturels inscrits dans les lois NOTRe et LCAP, mais aussi des conventions internationales relatives aux droits humains dont ils sont issus,
- Accessibilité et inclusion, en référence à la loi de 2005 sur le handicap, mais sur la notion de conception universelle, « Universal design », qui vient du domaine de l'architecture, qui a tendance à s'imposer comme une norme, en particulier dans le domaine de la formation
- Usagers en particulier des services publics
- Bénéficiaires d'une offre d'intérêt général ou privé avec des aides privées ou publiques,
- Consommation culturelle, en tant que spectateur, auditeur, au sens des travaux menés par le DEPS qui observe de façon longitudinale les pratiques culturelles,
- Praticiens/nes des arts et de la culture, de façon formelle et informelle, dans les associations et lieux qui les accueillent
- Artistes, avec des acceptions différentes selon qu'on vive de son art, qu'on en fasse une passion ou une activité de socialisation, ou qu'on les soutienne sur le plan moral voire financier
- ESS et éducation populaire, avec un tissu vaste et engagé d'acteurs, de militants, de fédérations et réseaux

Les pratiques en amateur sont à la fois très présentes et sous-jacentes dans les politiques publiques, avec un retrait progressif de l'État et des collectivités territoriales au fur et à mesure des étapes de décentralisation, où la culture est devenue une mission partagée au côté des responsabilités confiées et portées par les collectivités (santé, social, justice, bâti éducatif, ...)

La conjonction de plusieurs facteurs laisse à penser que les pratiques en amateur reviennent dans les préoccupations politiques, à la fois avec :

- La mobilisation citoyenne, notamment au travers du mouvement des gilets jaunes,
- La prise en compte des droits culturels dans une démarches de progrès
- Une volonté exprimée pour davantage de coopération et de co-construction des politiques publiques

On peut également voir dans la nouvelle Délégation générale pour la transmission les territoires et la démocratie culturelle du ministère un signe et un levier qui doit encore montrer son efficacité et sa pertinence, voire mettre en application les principes de coopération à la fois à l'intérieur du ministère et dans un processus transversal, aussi bien en interministériel qu'avec les collectivités, les organisations professionnelles, mais aussi les pratiques citoyennes qui ne sont (souvent) pas autour de la table des discussions, voire des négociations.

La pandémie a fortement ébranlé les ambitions et processus de concertation à l'œuvre depuis quelques années et a suspendu les pratiques en amateur pendant 18 mois, avec un impact social énorme, des traumatismes à long terme et une reprise difficile à envisager, mettre en œuvre et même à imaginer.

Des opportunités de pratiques à distance +/- appropriées selon les esthétiques et domaines et ont suscité de nombreuses pratiques nouvelles, par appétence ou à défaut, mais avec de nombreuses questions sur le « juste milieu » entre présence et distance

PFI PFI <https://www.pfi-culture.org/fr/>

Le collectif « Amateurs on est là ! »

Ce collectif s'est constitué au printemps 2021, alors que la pratique en amateur était interdite depuis un an et n'était pas prise en compte dans les perspectives de reprise.

Une pétition en ligne a réuni 5603 signataires en un mois, dont 108 structures institutionnelles, 27 fédérations et lieux pluridisciplinaires, 7 structures liées aux enseignements artistiques, 40 structures de pratiques musicales, dont 9 instrumentales et 8 vocales, 32 structures des pratiques théâtrales, 2 structures des pratiques chorégraphiques

Des rendez-vous en ligne ont été organisés en moyenne tous les 15 jours à partir de mars 2021, pour échanger sur les problématiques rencontrées, les bonnes pratiques pour eux qui ont pu continuer ou reprendre et envisager des démarches collectives.

Le Ministère de la culture et le Premier ministre ont été sollicités pour faire part des difficultés et demander des mesures en faveur des amateurs.

Par ailleurs, un dialogue a été entamé avec les associations et fédérations nationales d'élus pour l'élaboration d'un plan de reprise des pratiques en amateur, qui puisse s'inscrire en parallèle et avec des aides du Plan de relance, avec 5 thématiques :

- L'accompagnement des responsables associatifs,
- Les espaces de dialogue et la participation des amateurs au sein des instances de concertation,
- Les investissements, aménagements et le fonctionnement des équipements accessibles aux pratiques en amateur,
- Les impacts de la pandémie sur les relations humaines et le bien être
- L'accès aux salles et aux espaces pour les amateurs

<https://www.facebook.com/Collectifamateurstrices/>

Quels enseignements et comment se passe la reprise d'activité ?

Dans le domaine des pratiques théâtrales en amateur (Élise Calvez)

De mars 2020 à février 2021, notre structure a activement contribué à une solidarité avec les artistes professionnels (rémunération des artistes intervenants, participation aux réunions de crise, mise à disposition gracieuse de notre plateau). Cet accompagnement des professionnels a amené au constat en février 2021 de l'absence de prise en compte des amateurs par les politiques publiques pendant la crise : pas de réunion dédiée, pas de recherche de solutions pour autoriser à minima les répétitions comme pour les professionnels, pas de prise en compte des risques économiques et psychosociaux de cette longue interruption. Cet impensé a amené à une mobilisation en région "Le théâtre amateur en Bretagne, un élan créatif et citoyen indispensable", relayé au niveau national avec les mêmes constats par le collectif "Amateurs ·trices on est là".

Notre action a surtout consisté au décryptage des décrets avec la FNCTA et la COFAC, à rompre l'isolement et le repli dans la sphère privée et les effets induits, par exemple sur les pratiques sectaires (voir les rapports de la Miviludes : <https://www.derives-sectes.gouv.fr/>), sur la hausse des troubles de la santé mentale et la dégradation des liens sociaux.

Pour cela, nous avons adapté les ateliers en ligne, gardé le contact avec les troupes du territoire et les associations étudiantes, et maintenu la bibliothèque en activité autant que possible.

On observe pour la reprise une dynamique favorable pour les stages et ateliers pour adultes, pour des rendez-vous ponctuels, festifs et spontanés.

La reprise est plus délicate pour les ateliers théâtre d'enfants et de jeunes (accès avec le passe). C'est notamment dommageable dans les quartiers prioritaires et les zones rurales.

On note aussi une démobilisation des troupes et associations qui portent des projets de long terme en autonomie : difficulté à repartir sur un spectacle prévu il y a deux ans avec des membres de la troupe en moins, frilosité à s'impliquer dans un engagement associatif fort dans la durée, dans l'organisation de festivals après des mois d'annulation et de débats internes amenés par la crise. Les troupes qui ne sont pas toujours fédérées ne savent pas comment faire, manquent de trésorerie. Le renouvellement des équipes, étudiants en particulier qui ont du mal à reprendre/commencer, est un enjeu important pour la vitalité des pratiques théâtrales en amateur de demain. La moitié des troupes de théâtre amateur (250 en Ille-et Vilaine, 750 en Bretagne) n'ont pas repris, la moitié des projets étudiants non plus.

Quelques pistes mises en œuvre par l'ADEC :

- Poursuite du rôle de centre ressource : conseils administratifs et légaux, information sur les dispositifs de soutien, aide au répertoire, organisation de rencontres et échanges. Voir guide accessible gratuitement en ligne : <https://adec-theatre-amateur.fr/centre-de-ressources/guide-du-theatre-des-amateurs-pour-un-dialogue-entre-les-troupes-les-structures-et-les-villes-accueillantes-en-bretagne/>
- Prise en compte de l'impact de la situation sur les personnes en construisant des stages axés sur l'expression des émotions : clown, théâtre et souffle, écriture et jeu d'acteur sur la colère...
- « Par 4 chemins » : commande d'écriture à trois autrices professionnelles pour des troupes du département pour un texte de 30 minutes tenant compte de la composition de la troupe. L'objectif étant de re-mobiliser les énergies autour d'un projet d'une temporalité courte permettant l'interconnaissance entre amateurs du territoire et écritures théâtrales contemporaines.

ADEC-Maison du théâtre : <https://adec-theatre-amateur.fr/>

Dans le domaine des arts plastiques et visuels (Élisabeth Milon)

Les écoles d'enseignement en arts plastiques et visuels de l'ANEAT ne sont pas reconnues comme des établissements d'enseignements artistiques, d'où l'importance de créer une charte, outil fédérateur autour duquel se retrouvent les membres de l'ANEAT : <https://www.aneat.fr/media/pages/association/la-charte/2680496211-1572988043/aneat-charte-2019.pdf?%3E>

Le recrutement des enseignants se fait sur la base de compétences artistiques et sur les grades de PEA (professeur territorial d'enseignement artistique) ou ATEA (assistant territorial d'enseignement artistique). Ne relevant d'aucun texte cadre et échappant au SNOP (schéma national d'orientation pédagogique) et ses déclinaisons dans les schémas départementaux, ces écoles sont libres de leur organisations pédagogiques. Pour autant, elles sont très souvent prises sous la tutelle hiérarchique et administrative de conservatoires à la tête desquels se trouve le plus souvent un musicien, sans compétence particulière en arts plastiques.

Les enfants et les adultes à l'école ne sont pas à proprement parler des amateurs mais des élèves. Même si la situation évolue progressivement, les cours amateurs ou cours du soir restent encore souvent dispensés dans les écoles supérieures d'art par une équipe d'enseignants sans rapport avec celle des cursus diplômants. Ce cloisonnement ouvre sur une forme de mépris encore sensible aujourd'hui des écoles supérieures vis-à-vis des enseignements amateurs et des amateurs. Heureusement, tout cela progresse.

L'enquête du ministère sur les pratiques culturelles en temps de confinement indique qu'elles ont augmenté https://www.aneat.fr/media/pages/ressources/covid19/enquete-et-rapports/3817135793-1615372479/ce-2020-6_pratique_culturelles_en_temps_de_confinement-web.pdf

Les pratiques artistiques domestiques propres à un certain nombre d'amateurs ont pu se poursuivre. Mais l'enseignement relève d'un autre besoin.

Les outils numériques mis en place au cours de la pandémie ont permis et permettent encore une certaine souplesse dans les réunions de travail. En revanche, ils ne peuvent se substituer à l'enseignement en atelier. Car les ateliers sont au cœur d'une pratique socialisante. On pourrait dire : l'atelier est une pratique en soi.

Il y a une « perte » de fréquentation des adultes qui reviennent doucement

La mise en position/situation de créateur dans un atelier est une pratique collective, dans une relation de confiance individuelle avec l'élève.

La première enquête de l'ANEAT sur les enseignements en temps de Covid est en ligne. La seconde est en cours d'analyse et sera prochainement disponible

L'ANEAT défend une reconnaissance de leur enseignement au même titre que ceux des conservatoires. Une forme d'agrément de la part du ministère de la culture ou d'inclusion à dans la dénomination "établissements d'enseignements artistiques" est de plus en plus nécessaire.

ANEAT <https://www.aneat.fr/>

Dans le domaine des pratiques vocales (Céline Morel)

On peut faire les mêmes constats pour les pratiques chorales que ceux sur le théâtre, en matière de précarité, de renouvellement et de tensions dans la gouvernance.

Durant la crise le pôle ressource a principalement été mobilisé à travers une veille continue et une proposition d'actions pour :

- Le décryptage des différents décrets ;
- Des formations et informations en ligne : présentation et SAV des brise-glace, chanter avec un masque, organiser son AG en ligne
- L'organisation de deux webinaires et de tables rondes sur les conditions de reprises en septembre 2020
- La réalisation d'une enquête en septembre 2020 pour mesurer l'impact de la crise
- Une aide à l'acquisition de masques chanteurs
- Un dispositif d'accompagnement à la formation « A vos marques »
- Une mobilisation auprès des autorités

Les effets notoires de la crise :

- Précarité des chefs accrues et évolution du métier : arrivée d'une nouvelle génération de chefs, la plupart, professionnels de la musique, qui modifie les modes de gouvernances des associations qui remet ces dernières devant leur responsabilité d'employeur, pose la question du projet, de la responsabilité des décisions. Par ailleurs, cette nouvelle génération gère son métier dans un plan de carrière (parcours/projet professionnel/formation) qui n'implique pas forcément une pérennité au sein des ensembles, *le turn over* devient donc plus fréquents
- Accélération des départs en retraite, réorientation professionnelle
- Une accélération de l'appropriation des nouvelles technologies / digital : applications, mis en place de pédagogies adaptées à ces technologies
- Fragilisation des structures : perte de trésorerie, bouleversement du modèle économique
- Baisse des effectifs et difficultés de recrutement notamment chez les hommes accrues
- Complexité d'organisation : salle inadéquate, demi-effectif, mise en place des protocoles
- Appétence croissante des publics pour s'engager dans des projets courts ou cadrés dans un temps défini qui n'implique pas un engagement associatif s'une saison entière

- Effets sociaux : vaccination, passe sanitaire, port du masque... la politique s'invite au sein d'une pratique associative.

Où et comment agir pour les mois et années à venir ?

- Enquêtes régionales en cours pour mieux évaluer l'impact de la crise sur le terrain
- Adaptation de l'offre en : formation, information, dispositifs de soutien
- Adaptation de l'offre en termes de ressources : partitions, livres, commande ...
- Relancer l'enthousiasme, redonner confiance, réaffirmer les valeurs d'une pratique artistique universelle et démocratique.

Cepravoi : <https://www.cepravoi.fr/>

La Cité de la voix en Bourgogne Franche-Comté fait des constats similaires :

- D'un nombre important de chœurs qui ont perdu leur chef, soit pas refus du passe sanitaire, pour des mouvements professionnels.
- De baisse des effectifs et les grands effectifs de chœurs sont plus impactés, ce qui induit un changement dans l'appréhension du chœur, un déséquilibre des voix (d'hommes surtout).

Deux dispositifs d'aide ont été mis en place par la Cité de la Voix pour :

- Le recrutement d'un chef, mais il reste des difficultés à en trouver
- La formation sur des répertoires nouveaux "qui bougent", pour retrouver le plaisir du chant.

Cité de la voix : <https://www.lacitedelavoix.net/>

Des dispositifs similaires sont en train d'être mis en place dans différentes régions et sont relayés sur la lettre d'info et le site de la PFI : <https://www.pfi-culture.org/fr/>

Dans le domaine des musiques actuelles (Benjamin Alcaniz)

Polysonik fait un accompagnement de « la scène » dans son ensemble, avec la pratique, les projets, ...

Nous distinguons 3 niveaux de pratiques en amateur

- La pratique loisir. Pratique détente ayant pour objectif principal le plaisir.
- La pratique engagée, qui se caractérise par un investissement fort des musiciens dans le développement de leur projet avec un modèle économique posé, des perspectives de développement et une pratique qui se veut proche de la pratique professionnelle, sans pour autant avoir le statut de professionnel en ligne de mire.
- Les groupes émergents, qui sont dans des logiques de conventionnement d'accompagnement de développement du projet artistique dans une optique de professionnalisation affirmée.

Nous constatons une reprise très calme de la pratique des musiques actuelles surtout concernant les groupes avec une pratique loisir. Le manque de perspectives concernant la reprise des concerts pour la pratique amateur étant une contrainte fondamentale à la nécessité de ces groupes de se réunir pour travailler sur un répertoire.

Les leviers sont :

- La structuration des réseaux de diffuseur de musique, qu'ils soient basés en milieu urbain, mais aussi et surtout en milieu rural, afin que l'écosystème des pratiques en amateur puisse reprendre.
- Des efforts sont à mener en terme de renouvellement des publics, notamment par le biais de partenariat avec des structures jeunesse, des accès privilégiés à la pratique des publics de moins de 25 ans.

La crise sanitaire a bouleversé les équilibres physiologiques et psychologiques de toute la partie de "Pratique Engagée", avec des albums sortis juste avant ou pendant les premiers mois de la période de confinement et des tournées annulées. Les modèles économiques de ces groupes étant tellement tendus, beaucoup se retrouvent avec un album qu'il n'ont pas pu défendre sur scène. La désillusion de cette catégorie de pratique est proportionnelle à l'investissement de ces amateurs très éclairés. Il y a un bon nombre de groupes que l'on retrouve aujourd'hui dans nos lieux, mais avec un projet qui repart presque de zéro.

Localement, sur Orléans, il semble que le secteur privé ait été assez réactif, avec un certain nombre de projets d'ouverture de nouveaux lieux de type café concert.

Les pratiques dans la sphère privée ont pu se poursuivre et même émerger au côté des contraintes légales imposées dans nos lieux. Nous constatons une autonomisation de la pratique avec une grande partie de musiciens qui ont réussi à s'organiser pour bricoler des lieux de pratique dans des lieux privés. C'est la rançon du succès quand on porte des valeurs d'émancipation par le DIY (Do It Yourself).

La rentrée est difficile en terme de fréquentation, avec 50% d'inscriptions en moins par rapport à l'année précédente.

Les artistes et groupes en voie de professionnalisation ont mieux résisté car ils ont été plus considérés durant cette crise et qu'ils étaient souvent déjà dans des logiques de conventionnement avec les structures.

Nous avons des inquiétudes sur les priorités du secteur culturel institutionnel qui se concentre sur l'action auprès des professionnels. Cette priorité me semble légitime, pour autant, elle tend à creuser le fossé entre professionnels et amateurs.

Alors que la crise sanitaire aurait, selon moi, dû amplifier la notion d'interdépendance de ces deux « statuts », la pratique musicale en amateur n'apparaît, a priori, pas aussi essentielle aux yeux des pouvoirs publics. Dans les musiques actuelles la reprise de la pratique en amateur au niveau d'avant la crise se fera avec une reprise "normale" de la diffusion des groupes amateurs dans les lieux intermédiaires, majoritairement non affiliés au secteur culturel.

Une des pistes de travail dans les années à venir réside dans l'accompagnement au développement des lieux de diffusion de pratique des musiques actuelles hors métropole orléanaise.

Polysonik <https://polysonik.fr/>

Témoignage d'un représentant du **Goat Club** (réseau souterrain et *DIY* de mise en relation entre formes artistiques et volontés citoyennes) sur des projets mis en œuvre pendant le confinement sur Tours et sa région consistant à l'accompagnement du citoyen à organiser des concerts chez l'habitant.

En résumé

Quelques effets de la crise :

- Isolement et traumatisme à effet durable
- Reprise complexe des pratiques en amateurs qui sont insuffisamment aidés et accompagnés
- Passage d'une participation au long cours à un engagement en « mode projet »

Quelques enjeux pour les pratiques artistiques en amateur :

- Le bien-être de la pratique : c'est le meilleur antidépresseur, gratuit et durable !
- L'utilité sociale dans les parcours de vie (artistique, personnelle, professionnelle, ...).
- Le renouvellement des publics
- Les logiques partenariales pour l'accès aux espaces de répétition et à la scène :
 - Lien avec les structures culturelles locales qui ne connaissent pas/peu les groupes et cherchent parfois à remplir leurs salles par le biais d'actions culturelles
 - L'accompagnement des groupes dans la durée
 - Les « nouvelles scènes » post Covid locales et en circuit court
 - Les échéances politiques : électorales (présidentielle, législative), présidence française de l'UE

Quelques propositions d'actions

- Plaidoyer pour « l'impensé » des pratiques en amateur :
 - => Rencontre et concertation avec les parties prenantes, lors d'états généraux
 - => Regarder et valoriser : un observatoire des pratiques en amateur pour identifier des troupes/ groupes, des besoins, des engagements (des bénévoles), publier des travaux sur les bénéfices de la pratique dans la vie de chacun et la société
 - => Écrire notre histoire avec la pratique des petits groupes/ensembles, des territoires
 - => Accompagnement à partir de la volonté des personnes, dans une démarche de progrès
- Tarif préférentiel pour les praticiens d'un lieu culturel
- Participation d'amateurs à des projets professionnels (plutôt qu'en première partie)
- Diversité des lieux : l'auto-production par les amateurs dépend des lieux accessibles (religieux en majorité pour les chorales). Des contraintes peuvent être levées avec de nouvelles opportunités et collaborations
- Faire évoluer les mentalités sur un mot « amateur » qui est perçu comme dévalorisant, l'inscrire dans l'histoire, avec une inspiration des « chemins de traverses » (d'artistes qui sont aujourd'hui reconnus), des pratiques intimes
- Associer les amateurs à la gouvernance des organisations professionnelles et des instances publiques
- Abroger la loi LCAP sur les amateurs, car inapplicable en l'état
- Participation des amateurs dans les parcours d'EAC : témoignages sur les parcours pour passer de spectateur à praticien et professionnel, pour un renouvellement des pratiques, des publics et des formes artistiques

Participants

Stéphane Grosclaude (animateur) Coordinateur PFI (Plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel) qui regroupe des structures régionales et des associations nationales dans le domaine de la musique et de l'inclusion. ses principales missions :

- Mise en réseau, échanges de pratiques lors des rencontres et séminaires,
- Formation sur mesure pour les membres et les acteurs de la musique : politiques culturelles, formation de formateurs, enjeux de développement, accompagnement des pratiques, ...
- Conseil et accompagnement en certification des compétences (France Compétences) et qualité des organismes de formation (Qualiopi),
- Certification de compétences pour « *encadrer un groupe de pratiques vocales collectives en musiques actuelles* » et élaboration de référentiel de compétence sur les droits culturels (au sein du collectif Droits Culturels de l'UFISC) et l'inclusion et le handicap dans les pratiques musicales.

Élisabeth Milon, Co-présidente de l'ANEAT - Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (écoles non diplômantes). Dirige l'école d'arts plastiques et la classe préparatoire publique aux concours des écoles d'art de Vitry-sur-Seine, au sein d'un équipement municipal : les « écoles municipales artistiques » regroupant Conservatoire de musique, Académie de danse et École d'arts plastiques (dont dépend la classe prépa).

Deux enquêtes menées par l'ANEAT :

- Les conditions de travail et la continuité de service durant l'épidémie entre avril et juin 2020
- 2° sur l'année 2020-2021

Elles permettent de dresser un panorama sur les situations, les formes de soutien aux équipes et aux élèves et les problématiques.

Élise Calvez, Directrice de l'association ADEC - Maison du Théâtre Amateur de Rennes (Art Dramatique Expression Culture), un lieu de partage de ressources au sein d'un théâtre, d'une bibliothèque spécialisée (18000 références) avec une équipe professionnelle pour accompagner, développer et valoriser le théâtre des amateurs sur le territoire de l'Île-et-Vilaine et de la Bretagne, avec 4 objectifs :

- Soutien à la création, diffusion et mise en réseau des amateurs
- Initiation, éducation artistique et formation : écriture au plateau, pratique au spectacle,
- Rencontre, transversalité et approche globale des pratiques en amateur avec des croisements amateurs / professionnel / universitaire,
- les échanges, la réflexion et l'expérimentation

Céline Morel directrice du Cevravoï région Centre Val de Loire

Centre ressource pour les pratiques vocales avec 3 pôles d'activité :

- Formation : répertoires, pédagogie, encadrement des groupes
- Action culturelle : accompagnement de projets d'ensembles amateurs, EAC, co-organisateur du festival de la voix de Châteauroux
- Ressources : édition (*Les Brise-Glace, La Dynamique du Chœur*, collection de partitions), infos, conseil.

Benjamin Alcaniz, musicien, directeur de Polysonik, association basée au 108 qui gère des studios de répétition et d'enregistrement, née de la réunion de plusieurs associations : l'Antirouille, qui gère l'Astrolabe, les associations DEFI (locaux de répétition) et la Fraca-Ma. Polysonik porte un projet d'accompagnement de la pratique des musiques actuelles en direction de la scène locale (Groupes, Musiciens, Organismes d'événement, Lieux de diffusion)

L'équipe se compose de musiciens-techniciens qui assurent un accompagnement des artistes via une entrée technico-artistique, ou comment parler de l'artistique des groupes en ayant brisé la glace grâce à des sujets basement techniques